

10

**Connaissez
-vous...?**

**Schon
bekannt?**

▶ Familles fribourgeoises

LES REYNOLD OU LA PERSÉVÉRANCE D'UN LIGNAGE

D'origines savoyarde, la famille Reynold s'implante en terre fribourgeoise au cours du XV^e siècle ; elle est reçue dans la bourgeoisie de Romont en 1404 et dans celle de Fribourg en 1531. Au cours du XVII^e siècle, la famille se divise en deux branches : celle de Nonan, qui subsiste encore de nos jours, et celle du Gayet, qui engendre à son tour les branches de Cressier et de Pérolles, toutes les deux éteintes. Le fonds de la famille Reynold de Cressier, donné en septembre 2007 aux Archives de l'Etat par Madame Sabine de Muralt, petite-fille de Gonzague de Reynold, permet de retracer les vies de plusieurs représentants de cette lignée, des personnages qui ont occupé les postes les plus prestigieux du service de France et de l'administration fribourgeoise.



Armoiries de Frédéric de Reynold (1798-1871)

Extrait du diplôme de baron qu'Antoine I^{er}, roi de Saxe, accorde le 6 juin 1833 à Simon-Joseph-Frédéric de Reynold. *Perseverantia* : la devise de la famille. AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1386

Antoine (1580-1638)

Le premier personnage intéressant que l'on rencontre dans le fonds Reynold de Cressier est Antoine, fils de Pierre († 1603). Grand sautier de Fribourg (1613), bailli d'Orbe-Echallens (1615-1620) et membre du Conseil des Soixante dès 1630, Antoine est le père de la branche dite du Gayet. Il sert en France à partir de 1621 ; en 1630, il obtient le commandement d'une compagnie de cent hommes en garnison au Fort Barraux en Dauphiné.

Après la mort de sa première femme Françoise, née Fégely, Antoine épouse en secondes noces Adrienne Maillard, fille de Jean, banneret de Romont. Une dispense de consanguinité signée le 15 octobre 1625 à Trente par le pape Urbain VIII atteste qu'Antoine et Adrienne peuvent se marier, en dépit du fait qu'ils sont parents au quatrième degré. En janvier 1626, Jean Maillard verse à son beau-fils la somme de six-mille florins ayant cours à Romont pour la dot de sa fille.

Des deux mariages d'Antoine naissent beaucoup d'enfants : onze filles (devenues presque toutes religieuses) et cinq garçons, parmi lesquels Jean (1606-1670) – colonel-général des troupes fribourgeoises (1649), membre du Petit Conseil (1643) et du Conseil de Guerre (1653-1667) de Fribourg – et Jean-Antoine, dont il sera question par la suite.



Lettre signée par Louis XIV accordant aux enfants d'Antoine Reynold le droit de porter deux fleurs de lys d'or dans leurs armes.

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 160

Au mois de septembre 1647, le roi Louis XIV, assisté de sa mère, la régente Anne d'Autriche, accorde aux cinq fils d'Antoine (Jean, Jean-Antoine, François,

Pierre-François et Jean-Daniel) le droit d'ajouter deux fleurs de lys d'or dans leurs armoiries, en raison des services rendus par leur père et leur famille à la Couronne de France.

Jean-Antoine (1611-1684)

Fils d'Antoine, Jean-Antoine contribue à consolider le renom de la famille Reynold à la Cour et cela dès son entrée au service de France en 1624, à l'âge de treize ans. En 1638, le marquis de Coislin, colonel-général des Suisses et Grisons, lui confie la compagnie de cent hommes que son père commandait au Fort Barraux. Par la suite, Jean-Antoine est nommé colonel commandant du régiment suisse de Praroman déployé en Catalogne (1647), maréchal de camp des armées du Roi (1656) et capitaine d'une demi-compagnie au régiment des Gardes-Suisses. Après avoir quitté ses fonctions militaires en 1661, il exerce la charge de distributeur des « libéralités du Roi » en Suisse, dont il demande la survivance en 1682 afin qu'un de ses fils puisse en jouir après lui.

Membre du Conseil des Deux-Cents (1637), des Soixante (1654) et du Petit Conseil (1665), Jean-Antoine exerce également plusieurs fonctions publiques à Fribourg, dont celle de directeur des sels (1680). Au mois de mars 1663, Louis XIV signe un acte de naturalisation qui permet à Jean-Antoine et à ses descendants de jouir des mêmes droits que ses sujets, sans qu'ils doivent pour autant renoncer à leurs privilèges en Suisse.

A la suite de son mariage avec Marie de Bazemont, fille de Louis, seigneur de Fiancayes (Drôme), Jean-Antoine acquiert la maison forte du Gayet (Dauphiné), avec tous ses revenus (1641). En avril 1655, il achète à Abel Servien, marquis de Sablé et surintendant des finances de France, la seigneurie de Biviers, près de Grenoble. Le 11 juillet de la même année, il acquiert la seigneurie de Cressier, appartenant à Barbara Wallier, veuve de l'ancien avoyer de Fribourg Jean Reyff, qu'il cède quatre ans plus tard à son beau-frère Pancrace Python.

En 1685, le frère Antoine de Reynold († 1708), futur abbé d'Hauterive (1700), supervise le partage des biens immobiliers de feu son père Jean-Antoine entre ses quatre frères : François hérite de la seigneurie de Biviers, Nicolas de celle du Gayet,

Extrait d'une commission signée par François de Bassompierre, colonel-général des Suisses et Grisons, le 1^{er} décembre 1630

« Considérant les longs et fidels services rendus au Roy par le s^r Anthoine Regnault du grand conseil de Fribourg et capitaine d'une compaignye au régiment des gardes suisses de Sa Majesté, avons au nom de Sadite Majesté accordé et agréé, accordons et agréons l'eschange qu'il à fait de sadite compaignye avec celle que possède et jouyt [...] Francois Rüdella du grand conseil de Fribourg et capitaine d'une compaignye de cent hommes à pied suisses entretenuz pour le servise de Sa Majesté à Barraux. »

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 142



François-Joseph du domaine de Pérolles et Edmond de la maison des Places à Fribourg. Deux filles de Jean-Antoine, Anne et Marie-Hélène, sont aussi admises au partage, mais ne reçoivent aucun bien immobilier.

François (1642-1722)



Portrait de François de Reynold, 1700. Peintre inconnu - huile, peinture sous verre.

Musée d'art et d'histoire Fribourg, 1990-063

François de Reynold, fils aîné de Jean-Antoine, est sans doute un des personnages les plus prestigieux de la famille. En effet, lorsqu'en 1715 le duc d'Orléans le choisit pour siéger au Conseil de Guerre de la Régence, François atteint l'apogée d'une carrière militaire brillante, au cours de laquelle il a gravi tous les échelons et accédé aux plus hautes charges militaires du Royaume.

Entré au service de France en 1653, François y consacre toute sa vie ; il accède successivement aux rangs de colonel d'un régiment suisse d'infanterie (1692), de colonel du régiment des

Gardes-Suisses (1702), de lieutenant-général des armées du Roi (1702) ainsi que de colonel-général des Suisses et Grisons (entre 1719 et 1721, pendant la disgrâce du duc du Maine). En outre, il est décoré de l'Ordre militaire de Saint-Louis : chevalier en 1694 et Grand-croix en 1720. En 1722, François demande la distinction de maréchal de France qui – selon des sources très controversées – lui aurait été accordée sur son lit de mort ; or il n'en est probablement rien, car aucun François de Reynold n'apparaît sur les listes officielles des maréchaux de France.

En avril 1655, François épouse Marie-Salomée HESSY, fille de Walther, écuyer et conseiller du Canton de Glaris. De cette union naissent Antoine-Walther (1666-1713) et Gabriel-Joseph (1672-1726), tous deux militaires de carrière au service du roi de France, morts sans laisser de descendance masculine légitime. Par ailleurs, la disparition de Gabriel-Joseph marque l'extinction de cette branche de la famille Reynold ; ainsi, tous les biens que François a hérités ou acquis au cours de sa vie passent à son frère François-Joseph et à ses descendants.

Au mois de décembre 1711, Louis XIV confirme la validité de l'acte de naturalisation qu'il avait accordé à Jean-Antoine de Reynold en 1663. Conformément à la teneur de ce document, François lègue à ses descendants tous les biens qu'il possède en France et notamment la seigneurie de Biviers, héritée de son père, qu'il délaisse à Gabriel-Joseph ; à sa mort, ce dernier transmet le domaine à son cousin François-Ignace-Joseph de Reynold du Gayet, qui le vend à des bourgeois de Grenoble quelques années plus tard (1739).

François de Reynold possède également des biens en Suisse : en 1699, sa cousine Anne-Elisabeth de



En haut :

Commission de lieutenant-général des armées du Roi en faveur de François de Reynold, signée par Louis XIV le 25 décembre 1702.

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 402

De gauche à droite :

Portraits d'Antoine Reynold et ses fils, et de sa femme Françoise, née Fégely, et leurs filles, 1641. Fribourg, chapelle de Pérolles.

Photos Yves Eigenmann



Diesbach, fille de Pancrace Python, lui donne la terre et seigneurie de Cressier que son père avait eue de Jean-Antoine de Reynold en 1659. Un codicille ajouté à cette donation entre vifs en 1713, prescrit que François et son fils Gabriel-Joseph peuvent jouir de la seigneurie uniquement durant le cours de leurs vies ; ensuite, ils doivent la transmettre à François-Joseph de Reynold et à ses héritiers. Le 16 septembre 1723, par un acte notarié conforme à cette clause, Gabriel-Joseph renonce pour toujours à la terre et seigneurie de Cressier en faveur de son oncle.

« Comme il a plu à Dieu de me donner des bien[s] dont je puis disposer et comme maistresse d'iceux et de mes volonté[s], je donne à Monsieur François de Raynold, marechal des camps et armé[e]s de Sa Majesté très chrétienne, mon très honoré cousin germain, par donation entre vif[s] irrévocable, à savoir ma taÿrre et signorie de Cresse et Chandon, avec toute les maisons, grange[s], prés, terre[s], champ[s], senses, diemes, disretes, meubles, inmeuble[s], apartenase[s] avec despendences, tout ainsi comme j'en jouis à present et comme je l'aÿ hérité de feu mon honoré père pour en disposer dès à présent à sa volonté et comme il le jugera à propos, à condision toutefois que j'en jouÿroÿ ma vie durant à ma comodité. J'aÿ bien voulu faire cette donation entre vif[s] à mon dit cousin germain de ma ditte signorie et terre de Cressigÿ et Chandon en considération de la grande amitié que j'as pour luis et de celle qu'il a pour moy, à laquelle je me recommande. Fait à Fribourg en Suisse, troisceme jour de jeanvier mil si cents nonante neuf. Anne-Elisabeth de Diesbach, née de Python. »

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 344

François-Joseph (1653-1736)

Fils cadet de Jean-Antoine, François-Joseph de Reynold, dit du Gayet, est le premier membre de la famille à posséder de manière durable trois propriétés qui resteront dans le patrimoine familial pendant plusieurs générations : le domaine de Péroilles, qu'il reçoit en héritage de ses parents en 1685, la terre de Cressier, que son neveu Gabriel-Joseph lui transmet en 1723, et la maison des Places, qu'il rachète en 1729 à Marie-Maurice Demont, seule héritière de feu son frère Edmond. Ces trois biens, ne forment qu'une petite partie d'une hoirie estimée à environ cent-mille écus que les cinq enfants encore vivants de François-Joseph se partagent devant le notaire Claude Python le 13 novembre 1742. A la

suite de ce partage, les domaines de Cressier et Péroilles entrent en possession de Nicolas-François-Xavier, tandis que la maison des Places échoit à sa sœur Marie-Françoise.

François-Ignace-Joseph (1687-1751)

Le portrait que le fonds de famille permet de brosser de François-Ignace-Joseph de Reynold n'est pas aussi flatteur que ceux qui ont été évoqués jusqu'à présent. Certes, Ignace se distingue au service de France en accédant au rang de capitaine d'une demi-compagnie au régiment suisse de Hessa (1719), puis à celui de capitaine d'une demi-compagnie au régiment des Gardes-Suisses (1728), avant d'être fait chevalier de Saint-Louis deux ans plus tard. Toutefois, malgré cette carrière militaire tout à fait respectable, la vie du fils aîné de François-Joseph semble plutôt marquée par ses nombreux malheurs, ponctuellement documentés par des échanges épistolaires réguliers entre ses frères, ses enfants et sa cousine Marie-Maurice Demont, que par ses faits d'armes.

Parmi ces revers de fortune, on retrouve le mariage « réparateur » avec Marie-Madeleine Maressal (1723), une santé fragile, ainsi que des problèmes financiers constants ; ce sont probablement ces derniers qui, en 1731, poussent Ignace à vendre à son frère Nicolas-François-Xavier la maison paternelle aux Places (qui est par la suite réintégrée dans l'hoirie parentale pour le partage de 1742). En 1737, sa mère Marie-Catherine lui demande de signer une renonciation aux héritages paternel et maternel (l'acte est invalidé en 1739).

L'état de santé d'Ignace et ses problèmes financiers le rendent dépendant de sa famille ; vers la fin de sa vie, il conclut un accord avec son frère Nicolas-François-Xavier (1745) qui s'engage à l'héberger chez lui à Cressier en échange d'une pension annuelle de cinq-cents écus.



Sceau de François-Ignace-Joseph de Reynold.

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 648

A sa mort, Ignace laisse à ses enfants, Gabriel-Jean-Joseph et Philippe, les biens en Gâtinais (France), qu'il leur avait déjà remis en guise d'avance sur l'héritage (1741) et que les deux frères vendent, probablement vers 1760.

« Je soussigné certifie & declare avoir cédé & vandüs & de céder et vendre à M. de Reynold de Cressier, mon frère, à scavoir ma maison scise sur les places à Fribourg en Suisse avec ses meubles & dépendances, en un mot telle que je l'ai achetée de Madame Demond pour mon très honoré père [...] au mesme prix & conditions porté par l'acte de vente que j'en ai passé avec Madame Demond au nom de mon dit très honoré père par devand M. Wogel, grand juge du régimand des Gardes-Suisses. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration de vente [...]. Fait à Paris ce 15 juillet 1731. Ignace de Reynold. »

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 648



Nicolas-François-Xavier (1695-1775)



Portrait de Nicolas-François-Xavier de Reynold, 1775. Gottfried Locher - huile sur toile.

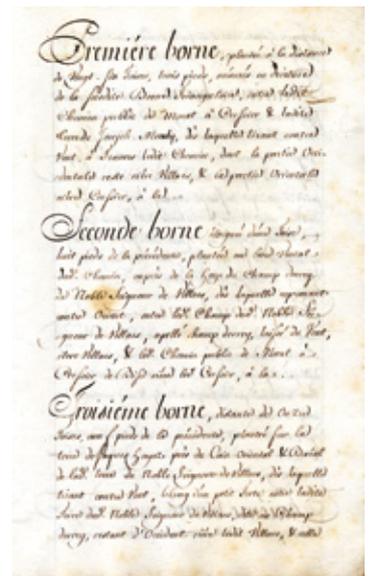
Musée d'art et d'histoire Fribourg, 2006-262

Frère cadet de François-Ignace-Joseph, Nicolas-François-Xavier Reynold de Cressier constitue la figure centrale de la famille Reynold au XVIII^e siècle. La plupart des documents conservés dans le fonds de famille pour cette époque le concernent et il est clairement le noyau d'un réseau familial complexe qu'il entretient soigneusement avec des échanges épistolaires réguliers. Par ailleurs, Nicolas-François-Xavier est à l'origine des branches de Pérolles et de Cressier qui sont fondées par ses fils Jean-Pierre (1727-1766) et Jean-Baptiste-Nicolas (1736-1815).

A l'instar de son père François-Joseph, Nicolas-François-Xavier ne fait pas une longue carrière militaire au service de France ; certes, il est nommé enseigne au régiment suisse de Hessa (1713), mais c'est véritablement au sein de l'armée fribourgeoise qu'il se hisse jusqu'aux plus hauts rangs : en effet, il est nommé lieutenant-colonel au régiment de Gruyère en février 1743, puis colonel du régiment de Morat un mois plus tard seulement.

Nicolas-François-Xavier joue également un rôle très actif sur la scène politique fribourgeoise. Bailli de Montagny (1755), puis de Bellegarde (1758), son influence au sein du gouvernement cantonal fait de lui un des interlocuteurs fribourgeois privilégiés par les ambassadeurs du roi de France à Soleure. Nicolas-François-Xavier est appelé plusieurs fois à jouer le médiateur entre les ministres français et le gouvernement de Fribourg, comme par exemple dans l'affaire de l'augmentation des effectifs des compagnies capitulées (1734) ou dans celle du prince Charles-Edouard Stuart, petit-fils de Jacques II d'Angleterre et prétendant au trône de Grande-Bretagne, pour qui la France demande un asile en terre fribourgeoise en 1748. Dans les deux cas, l'intervention de Nicolas-François-Xavier est déterminante.

Administrateur avisé, Nicolas-François-Xavier parvient, en une trentaine d'années, à tripler la valeur du patrimoine que ses parents lui ont laissé en héritage (près de 22'500 écus), en intégrant à ses domaines de Cressier et de Pérolles les possessions de sa femme Hélène, née Montenach, à Orsonnens. Il rachète également des biens échus à ses frères lors de la liquidation de la succession parentale (la maison des Places) et acquiert de nouvelles propriétés.



Procès-verbal de bornage entre les terres de Cressier et Villars-les-Moines (1754).

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 923



De gauche à droite :

Maison des Reynold au square des Places, avant 1905.

Château de Cressier, avant 1917.

Château de Pérolles, entre 1900 et 1930.

BCUF, collection de cartes postales

C'est ainsi qu'à sa mort, Nicolas-François-Xavier lègue à ses douze enfants une fortune d'environ 67'000 écus.

Simon-Joseph (1725-1813)

Parmi les enfants de François-Nicolas-Xavier, le plus intéressant est probablement Simon-Joseph de Reynold, dit de Pérolles, qui hérite du sens de l'administration de la fortune familiale de son père, ce qui fait de lui un des Fribourgeois les plus riches de son temps.

A la suite du partage des biens paternels et maternels évoqué plus haut, Simon-Joseph se retrouve avec le domaine dit « d'en-bas » de Pérolles, ainsi qu'un douzième de la maison des Places. Au fil des années, il parvient à récupérer une bonne partie de l'hoirie parentale : en 1789, après avoir versé à chacun de ses frères et sœurs la somme de 400 écus, il rentre en possession de la maison des Places ; en 1802, il ajoute à ce bien un grenier qu'il achète à Blaise Gottrau pour la somme de 480 livres suisses. Au fil des partages des biens parentaux échus à ses frères et sœurs, il récupère également les dîmes d'Orsonnens et de Cressier, ainsi que le fief de Praroman. Enfin, il achète de nombreux domaines et biens immobiliers, notamment dans la région de Bellegarde (Geissalp) et de Planfayon (Riggisalp, Kaiseregg,...).

C'est ainsi que, lors du calcul de l'impôt de 1803, Simon-Joseph de Reynold figure parmi les personnes les plus riches de Fribourg, avec un capital personnel estimé à près de 75'000 francs ; par ailleurs, si on additionne à son capital ceux de ses frères et sœurs habitant dans sa maison des Places, cette fortune s'élève à plus de 180'000 francs.

Le testament de Simon-Joseph contient des renseignements intéressants sur l'état de ses biens quelque temps avant sa mort et sur les mesures que le testateur a prises afin de les garder à l'intérieur de la famille. Dans ses dernières volontés, Simon-Joseph désigne quatre héritiers : son frère Jean-Baptiste-Nicolas (II), ses deux neveux Jean-François-Nicolas-Vendelin et Jean-Baptiste-Nicolas (III), tous les deux fils de feu Jean-Pierre († 1766), ainsi que son petit-neveu Frédéric, fils de

feu son neveu François-Joseph-Narcisse († 1798). Il décide également que les descendants de son frère Jean-Pierre constitueront la branche aînée de la famille (Cressier), tandis que son frère Jean-Baptiste-Nicolas (II) et sa descendance formeront la branche cadette (Pérolles).

Simon-Joseph laisse à la branche aînée la maison des Places avec l'écurie et la grange achetée en 1802 ; il lui laisse également tous les droits qu'il exerce sur le domaine du château de Cressier, que les descendants de Jean-Pierre avaient reçu en héritage de leur oncle Michel († 1806). A Jean-Baptiste-Nicolas (II) reviennent les 7/8^{es} du domaine du château de Pérolles, dont il possédait déjà le huitième restant. Tous les autres biens de Simon-Joseph doivent être partagés à raison de trois quarts pour la branche aînée et un quart pour la cadette. Le testateur établit que tous ses biens (exception faite de ce qui doit revenir aux femmes) sont réversibles : si un des héritiers meurt sans enfants mâles légitimes, ses biens passeront à l'aîné de sa branche ; si une des deux branches s'éteint (faute de mâle légitime), tous ses biens seront transmis aux mâles légitimes de la branche survivante.

Simon-Joseph-Frédéric (1798-1871)



Portrait de Simon-Joseph-Frédéric de Reynold. Peintre inconnu.

Collection privée

Fils de François-Joseph-Narcisse, et petit-fils de Jean-Pierre, Frédéric est le personnage le plus marquant de la famille Reynold au XIX^e siècle et l'archétype de l'aristocrate de cette époque.

Pendant sa jeunesse, Frédéric effectue de longs voyages à l'étranger : en Italie (1818), en Allemagne (1819), en France (1822) et en Savoie (1823). Le fonds Reynold de

Cressier conserve, en plus de trois carnets retraçant les voyages en Italie et en Allemagne, une riche correspondance que Frédéric a entretenue avec

« Nous soussignés certifions avoir vendus notre portion de la maison paternelle et de l'écurie à notre frère Simon-Joseph pour le prix et somme de quatre cens écus chacun, l'acquéreur promettant en outre cent écus de plus à l'hoirie de feu notre frère Jean Pierre, et pareille somme à Romain, pour leurs marquer combien il at leurs interrets à coeur. Ceux qui habitent encore la maison ne pourront exiger le prix de leurs portions, que trois mois après en estre sortis et tout ce qui leurs appartiendra. L'acquéreur pourra les faire abandonner cette habitation si cela luÿ convient en les avertissant trois mois d'avance. Fait à Fribourg le 1^{er} avril 1789. »

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1133

Extrait du testament de Simon-Joseph de Reynold, 7 avril 1813

« Mes biens, qui ne sont pas légués, et qui ne le seront pas cy-après, seront partagés entre quatre portions égales ; la branche aînée en recevra trois et la cadette une, François de Reynold une, Jean-Baptiste la seconde, et mon petit-neveu Frédéric la troisième, mon frère Jean-Baptiste [...], et en cas de mort son fils la quatrième ; tous ces biens en cas de mort appartiendront à son fils, qui en les recevant, donnera à sa soeur annuellement et en viager cent écus ; tous ces biens seront réversibles, comme il sera dit cy-après [...]. »

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1265

Marie-Madeleine-Anne de Boccard, dite Nanette, sa future épouse, lors du voyage de 1822 : il s'agit de vingt-neuf lettres écrites par les jeunes amoureux entre le 22 janvier et le 25 mars. Le fonds contient également différents passeports pour l'étranger, et notamment un de 1832 pour l'Allemagne que Frédéric utilise pour se rendre en Saxe afin d'obtenir un titre de baron.



Passeport pour l'étranger accordé à Frédéric de Reynold en 1832.
AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1281

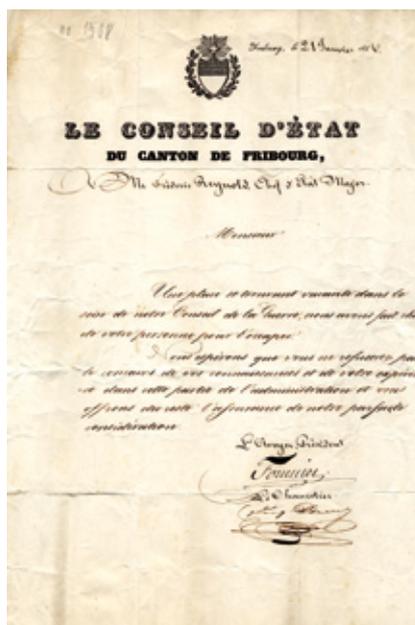
Le contrat de mariage entre Frédéric de Reynold et Nanette de Boccard, fille de Georges-François-Antoine et Marie-Madeleine-Barbe, née Castella de Berlens, est conclu le 17 janvier 1822, peu avant le départ de Frédéric pour la France. Puisque les futurs époux sont parents au troisième degré, l'évêque de Lausanne leur accorde une dispense, le 15 avril 1822.

De ce mariage heureux naissent douze enfants : quatre filles et huit garçons. En 1871, lors du partage des biens paternels, seuls quatre de ces enfants sont encore en vie : Antoine, dit Antonin (né en 1823), Alphonse-Louis-François (1844-1921), père de Gonzague, Marie († 1884) et Otilie († 1888). Les huit autres sont tous morts jeunes, souvent avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Le fonds de famille contient un certain nombre de documents et de correspondances concernant cette nombreuse fratrie ; ainsi, il est possible de suivre les carrières militaires de Joseph (1829-1854) et de Jules-Louis-Frédéric (1833-1864), l'agonie de Frédéric-Louis-de-Gonzague (1835-1850), mort à l'âge de quinze ans lorsqu'il se trouve en pension chez M. Zum Bach à Baar (Zoug), la demande en mariage (rejetée) adressée par un capitaine Odet à Marie (1857), ainsi que le long feuillet matrimonial

d'Antonin qui mobilise toute la famille pendant près de six ans et qui se termine par ses noces (malheureuses) avec Léontine Denis-Sanslavielle de Lyon (1862).

Frédéric fait également une importante carrière militaire : il est adjudant dans l'état-major fédéral avec rang de premier lieutenant en 1821, puis de capitaine en 1823. En 1831, il est nommé adjudant du colonel Dufour, chef de l'état-major fédéral, et en 1832 il obtient le grade de major. Après avoir démissionné de l'armée fédérale (1833), il rejoint les troupes fribourgeoises ; en 1845, il est nommé premier aide de camp de Philippe de Maillardoz, inspecteur général des troupes, avec rang de lieutenant-colonel (17 janvier). Frédéric est le chef de l'état-major fribourgeois pendant la Guerre du Sonderbund. Le 21 janvier 1846, le Conseil d'Etat le choisit comme membre du Conseil de Guerre. Cette implication directe dans le Sonderbund a des conséquences très lourdes pour Frédéric : le gouvernement radical séquestre temporairement ses biens et il est condamné à participer, à hauteur de 80'000 francs, au paiement de la contribution de guerre d'un million six-cent-mille francs imposée à Fribourg après la défaite de 1847.



Le Conseil d'Etat nomme Frédéric de Reynold membre du Conseil de Guerre.
AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1508

La fortune personnelle de Frédéric de Reynold est considérable ; après avoir hérité des biens que son grand-oncle Simon-Joseph avait légués à ses oncles, Frédéric rachète plusieurs dîmes (Cressier en 1837, Bellegarde en 1843) ainsi qu'une partie du domaine de Cressier qui était encore entre les mains de la branche de Pérolles (1831). A sa mort, survenue en juillet 1871, Frédéric de Reynold laisse à ses quatre héritiers une hoirie qui peut être estimée à plus d'un million de francs.

Extrait d'une lettre de Frédéric de Reynold à Nanette

« J'ai été à deux bals ; [...] il y avait beaucoup de monde outre notre tante et sa fille. L'oncle va mieux, je l'ai vu ce matin, il sort. J'aurais été deux fois chez lui sans être reçu. Mille choses à M^{lle} Mariane, je vais un de ces jours [...] voir son frère et nous devons déjeuner cette semaine ensemble chez Fégely. J'ai été hier au spectacle avec M^{lle} Odet et Fégely. Je t'en parlerai en détail entre 4 yeux. Mes respects tous empressés à mes chers parents, mille choses aimables à mes frères et soeurs [...]. Paris, le 10 février [1822] au soir. »

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1318

Extrait d'une lettre de Frédéric de Reynold à Nanette

« Nos prévisions ne se sont point réalisées, ma bien chère amie, et nous avons perdu notre bien cher Frédéric [Louis-de-Gonzague], hier soir, à 8 heures moins un quart, après une agonie qui a commencé à 7 ½ heures. Qu'il repose en paix ! Notre douleur est bien grande à tous : Joseph est sans parole, Jules touché aussi jusqu'au fond de l'âme. Cependant, ils ne sont pas malades, mais nous pleurons toujours [...]. »

Lettre écrite à Baar, le 20 mars 1850 à 9 heures du matin.

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1573

Décret du 20 mai 1848 sur le paiement des frais de guerre du Sonderbund.

A gauche :
page de titre.

A droite :
page concernant Frédéric de Reynold.

AEF Fonds Reynold de Cressier, n° 1544



| PREMIÈRE CLASSE. | | | | |
|--|-------------------|--|---------|----------------|
| NOIRS et TRÉSORS. | DONCILE. | ÉTAT. | SOMME. | TOTAL. |
| | | Transport | frs. | frs. |
| Griot de Foudé, Charles | Fribourg | ancien aveugle | 131,000 | |
| Buyer-Salomon | Littoral | ancien conseiller d'Etat | 18,000 | |
| Mullard, famille de Buz, y compris la mère | Buz | rentière | 14,000 | |
| Muolin, Ignace | Fribourg | ancien député | 200,000 | |
| Odé, Philippe | Fribourg | ancien député | 6,000 | |
| Parbe, Jean | Gilloux | ancien conseiller d'Etat | 15,000 | |
| Perraud, Léon | Châtel-St-Denis | ancien conseiller d'Etat | 25,000 | |
| Reynold, Frédéric | Fribourg | membre du conseil de la guerre du Sonderbund | 12,000 | |
| Reynold, Philippe | Fribourg | membre du conseil de la guerre du Sonderbund | 80,000 | |
| Tschirren, Maurice | Fribourg | ancien conseiller d'Etat | 80,000 | |
| Therin, Hubert | Villars-sous-Mont | ancien conseiller d'Etat | 80,000 | |
| Vallant, Frédéric | Fribourg | ancien conseiller d'Etat | 80,000 | |
| Wick, François, et son épouse | Fribourg | ancien député | 182,000 | |
| Wick, Rodolphe | Fribourg | ancien conseiller d'Etat | 80,000 | |
| Walleret, Louis | Fribourg | ancien député | 40,000 | |
| | | | | 908,000 |

| Propriétés de Frédéric de Reynold entre 1855 et 1866. | | | |
|---|---|---|----------------|
| Commune | B | T | V |
| Fribourg : | | | |
| Maison des Places | X | | 38'000 |
| Maison au quartier du Bourg | X | | 17'000 |
| Domaine de Péroles | X | X | 128'100 |
| Noréaz : | | | |
| Bois de Piamont | | X | 11'606 |
| Rossens : | | | |
| Domaine d'Illens | X | X | 170'229 |
| Villars : | | | |
| Bois de la Rochette | | X | 2'933 |
| Cressier : | | | |
| Domaine de Cressier | X | X | 70'653 |
| Dirlaret : | | | |
| Bois de Scheuermatte | | X | 1'850 |
| Planfayon : | | | |
| Montagne de Geissalp | X | X | 48'954 |
| Montagne de Kaiseregg | X | X | 10'202 |
| Montagne de Muscheren | X | X | 9'714 |
| Saint-Ours : | | | |
| Domaine de Tasberg | X | X | 45'981 |
| Bellegarde : | | | |
| Estivage de l'Avoyère | X | X | 31'577 |
| Gîte du Gros Praz-Jean | X | X | 2'741 |
| Montagne de Bühl | X | X | 8'941 |
| Montagne d'Obere Euschels | X | X | 11'793 |
| Montagne de Riggisalp | X | X | 52'117 |
| Cerniat : | | | |
| Montagne des Bottay | X | X | 2'557 |
| Charmey : | | | |
| Montagne de Lapex | X | X | 15'340 |
| Montagne du Plan du Mont | X | X | 12'796 |
| Gruyères : | | | |
| Montagne du Gros Moléson | X | X | 13'710 |
| Neirivue (Haut-Intyamon) : | | | |
| Gîte de la Perrabesse | | X | 1'733 |
| Gîte des Traverses | X | X | 8'722 |
| Total (en francs) | | | 717'259 |
| B = bâtiment T = terrain V = valeur en francs | | | |

Le destin de Frédéric est le dernier qu'on peut suivre aisément en parcourant le fonds Reynold de Cressier ; il est vrai que les dernières pièces du fonds datent du début du XX^e siècle, mais elles ne donnent que très peu d'informations sur les descendants de Frédéric et notamment sur Gonzague de Reynold dont une grande partie des archives personnelles est conservée aux Archives littéraires suisses (Bibliothèque Nationale, Berne).

Auteur : Stefano Anelli

Traduction allemande : Kathrin Utz Tremp

Rédaction : David Blanck et Stefano Anelli

Photos : Stefano Anelli, Yves Eigenmann et Nicolas von der Weid

Littérature :

- *Dictionnaire historique de la Suisse*
- *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*
- *Almanach généalogique suisse*, 1905.
- Alfred d'Amman, « Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des Fribourgeois », dans *Archives héraldiques suisses*, 1921-24.
- Yves de Parc-Locmaria, « En cherchant le bâton de maréchal », dans *Annales fribourgeoises*, 1944-45.
- Gonzague de Reynold, *Mes mémoires*, 1960.
- Hermann Schöpfer, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg IV. Le district du Lac (I)*, 1989.
- Jean Steinauer, « L'Ancien Régime au crépuscule : Nicolas-François-Xavier de Reynold peint par Gottfried Locher (1775) », dans *Annales fribourgeoises*, 2011.
- Charles-Edouard Thiébaud, « Entre impôts et logements militaires : Fribourg durant la Médiation (1803-1814) », dans *Clio dans tous ses états*, 2009.

Sources :

Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

- Fonds de la famille Reynold de Cressier
- Fonds Gaston-Demierre (château de Péroles)

© Archives de l'Etat de Fribourg, décembre 2011

Maquette : J.-Fr. Zehnder, Fribourg